

DEPARTEMENT
de la HAUTE VIENNE
Arrondissement de
LIMOGES
Canton de Saint-Yrieix-
La-Perche
COMMUNE DE
RILHAC-LASTOURS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille dix-huit, le 13 novembre

Le : 13 novembre 2018

Le Conseil municipal de la commune de RILHAC-LASTOURS

dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

à la Mairie, sous la présidence de Jacques BARRY, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 9/11/2018

PRESENTS : Mesdames Claudine ARNAUD, Catherine CONGÉ,
Aurélie RANOUIL, Nathalie DESBORDES, Virginie GOURBAT,
Messieurs Jacques BARRY, Franck DEBORD, Sébastien FISSOT,
Jean-Bernard RIVASSEAU, Laurent ROUBINET

Secrétaire de séance : Jean-Bernard RIVASSEAU

Nombre de Conseillers
en exercice : 10
présents : 10
votants : 10
procurations : 0

Objet : indemnité de
conseil au comptable
public.

Le Conseil décide d'attribuer à Monsieur Jean-Jacques PICOT, Trésorier municipal, l'indemnité de Conseil prévue par l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 pris en application des dispositions de l'article 97 de la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 et du décret n° 82-979 du 19 novembre 1982.

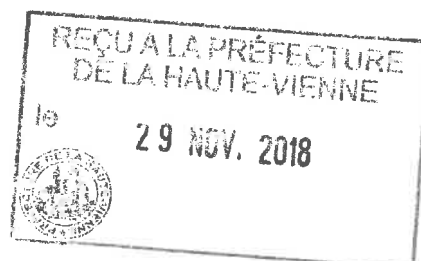
Le montant de cette indemnité pour l'année 2018 s'élève à 290,12 €.

Fait et délibéré, en Mairie, le jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme, en Mairie,

Le Maire, Jacques BARRY



DEPARTEMENT
de la HAUTE VIENNE
Arrondissement de
LIMOGES
Canton de Saint-Yrieix-
La-Perche
COMMUNE DE
RILHAC-LASTOURS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille dix-huit, le 13 novembre

Le : 13 novembre 2018

Le Conseil municipal de la commune de RILHAC-LASTOURS

dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

à la Mairie, sous la présidence de Jacques BARRY, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 9/11/2018

PRESENTS : Mesdames Claudine ARNAUD, Catherine CONGÉ,
Aurélie RANOUIL, Nathalie DESBORDES, Virginie GOURBAT,
Messieurs Jacques BARRY, Franck DEBORD, Sébastien FISSOT,
Jean-Bernard RIVASSEAU, Laurent ROUBINET

Nombre de Conseillers
en exercice : 10
présents : 10
votants : 10
procurations : 0

Secrétaire de séance : Jean-Bernard RIVASSEAU

Objet : tarifs de l'assainissement collectif

Monsieur le Maire rappelle la délibération du 30 mars 2010 ayant pour objet « tarif de l'eau potable et de l'assainissement » et présente le courrier du Service des Eaux des Trois Rivières du 28 août 2018 qui demande si la collectivité souhaite actualiser les tarifs de l'assainissement collectif.

Il propose d'augmenter

- la redevance fixe assainissement à 75 €
- le tarif de l'assainissement à 0.75 € par m³ consommé.

Il demande au Conseil de se prononcer.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

ACCEPTE les propositions de M. le Maire à 8 voix pour et 2 contre

Fait et délibéré en Mairie, le jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme, en Mairie,

Le Maire, Jacques BARRY

REÇU A LA PRÉFECTURE
DE LA HAUTE-VIENNE

le

26 NOV. 2018

